

Les militants de la section académique du SNES de Versailles souhaitent la bienvenue à tous les nouveaux enseignants

LIVRET D'ACCUEIL 2014-2015

Édito

Votre entrée dans le métier s'effectue au moment où le Second degré connaît une crise de recrutement sans précédent. Le Ministère, refusant de prendre les mesures pour y remédier (pré-recrutements véritables, revalorisation des salaires, des carrières, des conditions de travail...), s'en tient à une politique d'expédients, déjà utilisée par ses prédécesseurs :

- Stagiaires lauréats des concours exceptionnels 2014, lauréats des concours renouvelés titulaires du M2 avec une expérience professionnelle, tous sont utilisés comme moyens d'enseignement et placés dans des conditions d'exercice inacceptables, et ne bénéficient ni d'une véritable décharge ni d'une véritable formation professionnelle comme les stagiaires des concours renouvelés.

- Néo-titulaires, ex stagiaires devenus pour la plus grande partie TZR à l'intra faute de postes suffisants, continueront de payer le prix fort de la pénurie de personnels titulaires et les conséquences d'une politique rectorale, particulièrement brutale à Versailles, qui n'a eu de cesse d'« assouplir » les conditions de travail des TZR et de bafouer leurs droits individuels et collectifs.

Ce refus de s'en prendre aux racines de la crise de recrutement à savoir l'immense dévalorisation de nos métiers, est lié à la politique d'austérité que le Gouvernement ne cesse de renforcer au nom de la lutte contre la crise, faisant de la réduction des déficits publics sa priorité absolue. La Fonction publique et l'Éducation nationale en particulier, censée pourtant être sanctuarisée, n'échappent pas à l'austérité : gel du point d'indice jusqu'en 2017, amputation de 20% du traitement des débuts de carrière, refus catégorique de toute revalorisation...

Mener une autre politique générale comme éducative est une urgence : il s'agit bien d'abandonner la politique d'austérité au profit d'une politique de croissance et de création d'emplois, en particulier dans les services publics.

Le SNES avec sa fédération, la FSU, se place résolument sur ce terrain revendicatif. C'est pourquoi, dans la continuité des journées de grèves et de manifestation du 31 janvier et du 15 mai, ils travaillent dans un cadre intersyndical, à la construction d'une nouvelle journée de grève et de manifestation dans l'Éducation nationale et dans la Fonction publique pour exiger la fin du gel du point d'indice, la revalorisation des salaires et des créations d'emplois à la hauteur des besoins.

Dans l'Éducation, le SNES, syndicat majoritaire dans les lycées et les collèges, porte un autre projet éducatif, ambitieux, notamment en matière de formation et d'entrée progressive dans le métier.

Considérant que cette rentrée, dont la préparation incombe entièrement à l'actuel Gouvernement, ne répond aucunement à ces exigences, il appelle tous les personnels à se mobiliser dès la pré-rentrée.

Il est donc important de ne pas rester isolé !

Le SNES sera présent lors des journées d'accueil des stagiaires le 26 août : n'hésitez pas à solliciter ses militants !

Il organise aussi des stages et des réunions en septembre et octobre : soyez nombreux à y participer !

Marie-Damienne Odent, Michel Vialle, Pascale Boutet, Sophie Vénéritay,
Co-secrétaires généraux

SOMMAIRE

Prise de fonction	p.2
Vous êtes stagiaire	p.3
Vous êtes lauréat du concours renouvelé	p.4
Vous êtes lauréat du concours exceptionnel	p.5
Vous êtes néo-titulaire	p.6
Le SNES à vos côtés	p.7
Vous êtes TZR.....	p.8-9
Carrière et rémunération.....	p.10-11
Les aides à l'installation.....	p.12-13
Revalorisation	p.14
Se syndiquer, c'est déjà agir !	p.15
Le SNES, au service de tous les collègues	p.16